



République de Côte d'Ivoire  
Union – Discipline – Travail



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Le C2D, un partenariat au service du développement*

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA**

**Unité de Coordination des Projets C2D Santé  
(UCP C2D Santé)**

**Projet de Renforcement du Système de Santé  
(PRSS)**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**

**AON-01/PRSS/2015 :**

**ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES**

1. L'Unité de Coordination des Projets C2D Santé (UCP Santé) du Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida (MSLS) a obtenu des fonds au titre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) passé entre la FRANCE et la COTE D'IVOIRE, afin de financer le Projet de Renforcement du Système de Santé pour un montant de 62 199 199 euros ; et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **l'acquisition d'équipements informatiques** pour plusieurs directions et structures du Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida.
2. L'UCP C2D Santé sollicite des offres sous pli fermé, pour la fourniture d'équipements informatiques pour les directions et structures du MSLS. Le présent appel d'offres comporte trois (03) lots:

Lot N°	Désignations	Descriptions	Quantité	Objet	Cautionnement provisoire
1	Ordinateurs, serveur, onduleurs	Kit ordinateur de bureau	59	Pour les directions et structures du MSLS	1 800 000 FCFA
		Kit ordinateur portable	49		
		Serveur	1		
		Onduleur grande fonction	5		
2	Imprimantes, Scanners, disques durs	Imprimante de bureau	45	Pour les directions et structures du MSLS	900 000 FCFA
		Imprimante grand tirage	8		
		Scanner	30		
		DD externe 1 Téra	9		
		DD externe 500 Go	20		
3	Kits de localisation	Kits de localisation	02	Pour la DIEM	100 000 FCFA

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres Ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le DAO auprès de l'UCP C2D Santé :

**UCP C2D Santé, Abidjan Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6<sup>ème</sup> étage  
Tél : 20 24 22 07 / 07 14 86 68, de 09 h à 12 h et de 14 h 30 mn à 16 h 30 mn,  
Voir : Mademoiselle DAHO Mariam, mail : [dmariamoum@yahoo.fr](mailto:dmariamoum@yahoo.fr).**

5. Les soumissionnaires doivent produire les attestations de régularité fiscale et sociale et un cautionnement provisoire (pièces éliminatoires).

L'attestation de régularité fiscale (original ou copie certifiée conforme à l'original) n'est pas recevable si le délai de validité normal inscrit sur l'attestation a expiré à la date d'ouverture des plis ;

L'attestation de mise à jour (CNPS) (original ou copie certifiée conforme à l'original) n'est pas recevable si la validité de ladite pièce a expiré à la date d'ouverture des plis.

6. Les exigences en matière de qualification sont détaillées dans les Données Particulières d'Appel d'Offres (DPAO, section II).

7. Les candidats peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous :

**UCP C2D Santé, Abidjan Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin,  
6<sup>ème</sup> étage, Tél : 20 24 22 07 / 07 14 86 68**

**voir Mademoiselle DAHO Mariam, mail : [dmariamoum@yahoo.fr](mailto:dmariamoum@yahoo.fr):**

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

**UNITE DE COORDINATION DES PROJETS C2D SANTE (UCP C2D Santé)  
Abidjan Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6<sup>ème</sup> étage, Tél : 20 24 22 07**

**au plus tard le mardi 14 avril 2015 à 09 heures 30 minutes.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les soumissions par voie électronique ne sont pas autorisées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après :

**UNITE DE COORDINATION DES PROJETS C2D SANTE (UCP C2D Santé)  
Abidjan Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6<sup>ème</sup> étage, Tél : 20 24 22 07**

**Le mardi 14 avril 2015 à 10 heures 00 minutes.**

Les offres doivent comprendre un cautionnement provisoire établi par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des finances d'un montant de :

- **Lot 1 : un million huit cent mille (1 800 000) francs CFA**
- **Lot 2 : neuf cent mille (900 000) francs CFA**
- **Lot 3 : cent mille (100 000) francs CFA**

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de **90 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Dès la validation de la décision d'attribution du marché, l'Autorité contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires le rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des Plis et de Jugement des offres (COJO), ayant guidé ladite attribution à l'adresse ci-après :